

## Comment faire une probation ?

Vous le savez, ce qui est typique de la Société des Filles de Saint François de Sales, c'est-à-dire nous les laïques et les SMMI, c'est la méthode des probations, comme indiqué au tout début de notre *Règle de Vie*. Monsieur Chaumont eut l'inspiration de cette méthode lors d'une retraite, tout en priant devant l'image de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

### 1- Qu'est-ce qu'une probation ?

C'est un effort systématique – probare, en latin, veut dire essayer – pour développer la pratique d'une vertu telle que l'humilité, la conformité à la volonté de Dieu etc., et sur une dévotion telle que la vie d'oraison ou la dévotion à l'Esprit de Jésus... Pendant un mois, nous nous efforçons d'abord d'étudier cette vertu pour la mieux comprendre et donc pouvoir mieux l'appliquer, ensuite de prier à son sujet afin de découvrir sur quel point particulier nous devons centrer notre pratique continue et persévérante pendant un mois, pour en acquérir l'habitude. En d'autres mots, nous passons du niveau de l'esprit, ou connaissance, à celui du cœur, ou prière, pour, finalement, nous atteler à la mise en pratique. Le but est une conversion, un changement dans notre vie. Faire une probation ce n'est pas étudier un traité sur lequel on va passer un examen, ni se livrer à des rêveries sentimentales sur un sujet religieux. Ce qui importe c'est ce que, sous la mouvance de l'Esprit de Jésus, notre intelligence et notre cœur nous incitent à mettre en pratique. Par cette méthode, nous unifions tous les aspects de notre personnalité et les centrons sur un thème précis. Comment donc procéder ? Nous ne pourrions pas former nos probanistes à cette méthode si nous-mêmes ne la pratiquons pas, du mieux que nous pouvons.

### 2- Comment faire une probation ?

Comme une probation n'est pas un traité, je recommande l'avis de ma probatrice qui, me sachant intellectuelle, avait peur que je ne me mette à analyser et critiquer, plutôt qu'à essayer de mettre en pratique. Elle me dit de « suivre notre tradition de commencer, si possible, le premier vendredi du mois, toujours, naturellement, après une prière à l'Esprit Saint, mais surtout de ne pas lire tout le texte d'un coup. » Chaque petit chapitre est la nourriture voulue par Dieu pour un ou deux jours, et il nous faut bien la mâcher et nous en contenter. Lisant soigneusement, et si nécessaire plusieurs fois, un chapitre à la fois, nous devons ensuite demander à l'Esprit Saint de nous révéler quel est le point qu'Il nous demande de mettre en pratique ce jour-là. Toutes, nous vivons dans des circonstances différentes et, suivant notre situation de famille, les applications varieront. Une jeune maman devra faire des exercices de grande patience alors qu'une grand-mère sera, peut-être, appelée à pratiquer l'écoute.

Procédant doucement et patiemment, nous nous laisserons vraiment imprégner par ce sur quoi nous prions. Une fois que nous aurons fini notre probation, nous aurons alors à invoquer, avec plus d'ardeur, l'aide de l'Esprit de Jésus pour que nous décidions, en consultation avec notre probatrice, quel point nous mettrons en pratique durant le ou les mois dits de *repos*. Consulter sa probatrice est important car c'est une attitude d'humilité, d'obéissance et de pauvreté. Notre probatrice nous est donnée par la Société, et donc par l'Église, justement pour nous aider à voir comment mettre en pratique concrète ce que la probation nous révèle, et c'est pourquoi elle est appelée probatrice. Monsieur Chaumont insiste bien dans la préface à la probation sur l'humilité de 1884 que l'essentiel c'est la mise en pratique. « Appliquez enfin à ce travail les efforts généreux et

constants de votre volonté. À la rigueur, on pourrait se contenter d'un travail moindre du côté de l'intelligence, on vous pardonnerait de ne ressentir aucune ardeur sensible pour la vertu, mais rien ne pourrait suppléer le concours essentiel de votre volonté. »

Ma probatrice avait l'habitude de me dire : « Tu te rendras compte que chaque probation est justement ce dont tu avais besoin à ce moment là, même si, à première vue, le thème ou la façon dont il est traité ne sont peut-être pas de ton goût. » Saint François de Sales nous dit toujours qu'il est mieux de faire ce que Dieu ou les autres nous proposent que de rechercher notre volonté propre. Si nous commençons notre probation en regardant tout le texte et en disant « moi je n'aurai pas fait comme cela », etc. notre attitude est négative et l'Esprit ne pourra travailler. Si nous considérons le texte tel qu'il est comme don de Dieu, alors nous serons ouvertes, et l'Esprit pourra se manifester malgré les limites et les faiblesses de ce texte. Parfois Dieu éprouve notre patience, et nous ne semblons tirer aucun profit du passage du jour, ou même de la probation tout entière, mais si nous prions et nous confions à l'Esprit, notre simple désir de nous conformer à ce que le Seigneur nous demande maintenant et notre persévérance sont une mise en pratique remarquable. Mais le plus souvent, le Seigneur, dans son amour, nous fera percevoir les fruits de notre labeur. Laissons l'Esprit agir. Ne nous crispions pas et accueillons le texte qui risque de nous surprendre. L'Esprit souvent nous bouscule pour être sûr que nous ne nous enlisons pas dans nos petites habitudes et nos propres façons de voir. Il peut nous inspirer et nous mener à transformer notre vie, quelle que soit la qualité du texte à notre disposition. Soyons prudentes et choisissons, avec soin, un ou deux points de mise en pratique. L'accumulation des résolutions ne sert à rien. Plus nombreuses sont nos résolutions, moins nous les mettons en pratique. Les résolutions doivent être concrètes et pratiques. Les généralités demeurent dans le vague. Je n'ai jamais eu beaucoup de patience et si je prends la résolution simplement d'être patiente, je n'arriverai à rien. Il me faut me demander : dans quelles circonstances exactement, suis-je particulièrement impatiente ? Serait-ce lorsqu'on me dérange dans mes occupations ? Si c'est le cas, je puis prendre une résolution précise : faire attention à ne pas m'énerver et surtout à ne pas montrer d'impatience si quelqu'un vient me déranger dans mes occupations. Je reviens de deux mois à Madagascar qui ont été une expérience exceptionnelle. Mais à Madagascar il faut beaucoup de patience et je pense, du moins je l'espère, avoir appris beaucoup des malgaches à ce sujet.

Thérèse-Anne Druart, Probatrice Générale, juin/juillet 2001